

## UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'EMPLOI SALARIÉ AU NIVEAU LOCAL

L'Insee s'est doté d'un nouveau dispositif dénommé « Connaissance locale de l'appareil productif » -CLAP- rapprochant et mettant en cohérence plusieurs sources d'informations disponibles sur l'emploi salarié. Celui-ci permet des analyses fines de l'appareil productif local tant au niveau géographique qu'au plan de l'activité exercée. Outre le secteur privé, cette source intègre l'emploi public selon ses trois composantes, fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière. Elle fournit des informations sur les établissements employeurs, l'emploi, mesuré au sens de « poste de travail », et les rémunérations. Ce nouveau dispositif ouvre ainsi des possibilités nombreuses d'études approfondies de l'emploi salarié au niveau local.

Une première analyse pour la Haute-Normandie met en évidence l'importance de la « sphère productive », composée des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local. Elle place la Haute-Normandie parmi les toutes premières régions françaises de ce point de vue. Elle confirme aussi et notamment le rôle majeur joué par l'industrie dans la région, en particulier le long de la Seine. A contrario, la sphère résidentielle tient une moindre place dans l'économie régionale, comparée aux autres régions françaises.

Le poids du secteur public dans la région est proche de la moyenne de la France de province. A l'image des autres régions, il est important et représente près du quart des rémunérations versées aux salariés. Il est particulièrement présent dans les pôles urbains.

Denis CAVAUD  
Chef du Service Etudes et Diffusion

## S O M M A I R E

### ÉCONOMIE

CONNAISSANCE LOCALE DE L'APPAREIL PRODUCTIF (CLAP)

**La sphère productive, une ressource importante pour l'économie haut-normande . . . . . 1**

### ANALYSES CONJONCTURELLES

LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2005  
EN HAUTE-NORMANDIE

**L'emploi résiste mieux dans les plus grandes zones grâce au développement du secteur tertiaire. . 6**

## ÉCONOMIE

### CONNAISSANCE LOCALE DE L'APPAREIL PRODUCTIF (CLAP)

## La sphère productive, une ressource importante pour l'économie haut-normande

Isabelle BIGOT, Catherine SUEUR

**La sphère productive occupe une place prépondérante au regard des salaires versés dans la région. La contribution de la fonction publique est proche de la moyenne nationale, par contre, l'économie résidentielle est moins représentée. Les pôles urbains sont les territoires les plus diversifiés, l'emploi s'y partageant entre les trois grandes sphères de l'économie. La répartition de la fonction publique sur le territoire atténue les disparités entre espace rural et urbain.**

Schématiquement, l'économie d'un territoire peut être répartie en trois grands domaines (voir encadré) : la "sphère productive" dont l'activité est orientée vers les marchés extérieurs, la "sphère résidentielle" tournée vers la satisfaction des besoins individuels de la population et la "sphère publique" en charge des services collectifs (enseignement, santé, sécurité,...). La décomposition de la masse salariale entre ces trois sphères permet de rendre compte de leurs contributions respectives à l'économie régionale. Les salariés haut-normands ont

perçu 14 milliards de revenus bruts en 2004, soit 3 % de la masse globale versée en France. 47 % de ces revenus ont été versés aux salariés de la sphère productive, 30 % à ceux de l'économie résidentielle et 23 % aux agents de la fonction publique.

### LES TROIS SPHÈRES

- **La sphère «productive» est composée de l'industrie, des services aux entreprises, du transport de marchandises, du commerce de gros et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local ;**
- **La sphère «résidentielle» correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère «publique». Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste ;**
- **La sphère «publique» comprend les administrations et collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités, ...).**

**Le champ sur lequel s'appuie cette étude couvre l'ensemble de l'emploi salarié, en dehors des emplois domestiques, de ceux de l'agriculture et de la défense. L'intérim n'est pas pris en compte.**

**CLAP, UN NOUVEL OUTIL POUR LA CONNAISSANCE DES EMPLOIS ET DES RÉMUNÉRATIONS AU NIVEAU LOCAL**

Le dispositif « Connaissance locale de l'appareil productif » (CLAP) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment SIRENE, EPURE (URSSAF), DADS (Déclarations annuelles de données sociales). CLAP rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ complet, non limité au traditionnel champ ICS « Industrie, Construction, Commerce et services », des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande, hors agriculture, personnels militaires dépendant du Ministère de la Défense et emplois domestiques. CLAP vise la fourniture d'une information de qualité homogène au niveau du croisement zone d'emploi - activité économique NES114.

Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

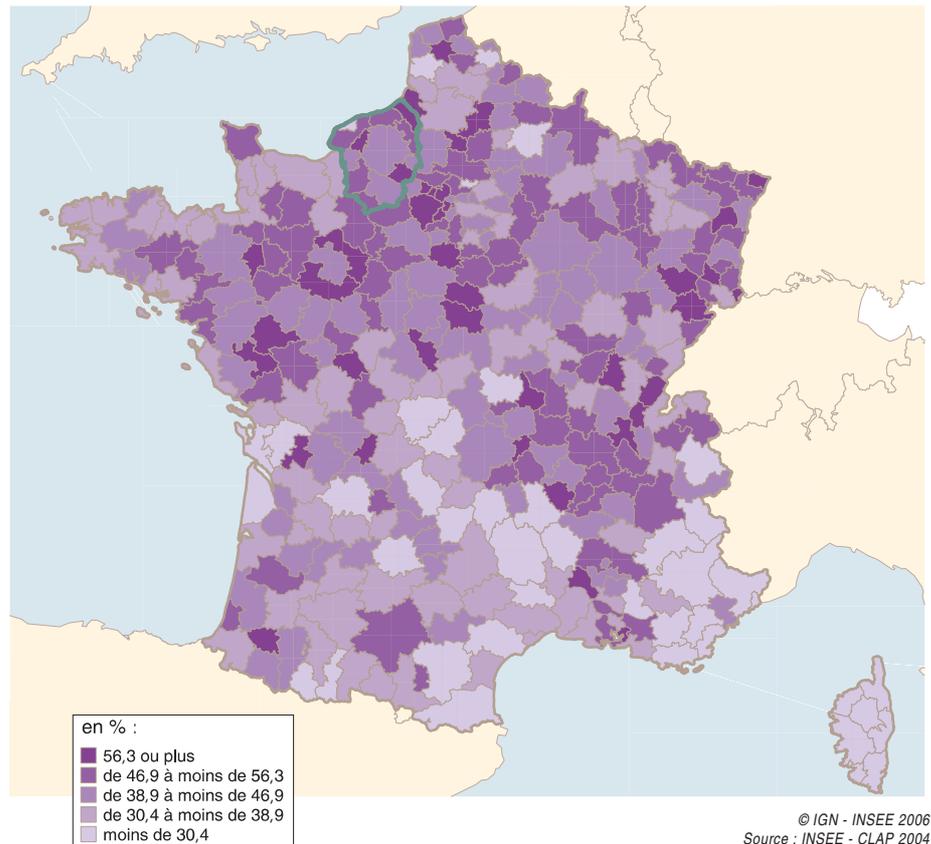
Dans cette étude, les établissements pris en compte sont uniquement les établissements employeurs.

Dans CLAP, l'emploi est mesuré au sens des « postes de travail » pourvus au 31 décembre par établissement employeur. Cette approche centrée sur la notion de « facteur travail » au sein du système productif ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

**LA HAUTE-NORMANDIE, DEUXIÈME RÉGION POUR LA PART DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE**

La région se distingue par la contribution particulièrement marquée de la sphère productive aux salaires distribués. Elle se situe au deuxième rang après l'Île-de-France. Cette position est directement liée à la contribution de l'industrie à la masse salariale. Celle-ci s'élève à 28 % dans la région pour seulement 20 % en France, du fait de l'importance de l'industrie automobile, de l'énergie et des biens intermédiaires

**PART DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE DANS L'ENSEMBLE DES RÉMUNÉRATIONS PAR ZONE D'EMPLOI**



© IGN - INSEE 2006  
Source : INSEE - CLAP 2004

dont la chimie. Les services aux entreprises (15 % pour 17 % en France) et le commerce de gros (4 % pour 6 % en France) se situent par contre un peu en dessous de la moyenne nationale. Le transport de marchandises a également une part importante dans les revenus distribués dans la région, avec 6 % des salaires contre 3 % en France.

La Haute-Normandie fait partie, avec le Nord-Pas-de-Calais et la Franche-Comté, des régions où la part de l'économie résidentielle dans les salaires est la plus faible, avec une proportion inférieure de 5 points à la moyenne nationale.

Parmi les activités de cette sphère, les services aux particuliers (qui incluent l'hôtellerie-restauration) apportent la plus forte contribution avec 17 % de la masse globale des salaires. Ils sont toutefois moins développés qu'en France où leur part s'élève à 23 %. Le commerce de détail et la construction participent plus modestement à la masse salariale, en région

**RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE SELON LE DOMAINE ÉCONOMIQUE EN HAUTE-NORMANDIE ET EN FRANCE**

	Haute-Normandie	France hors Île-de-France	France métropolitaine
Sphère productive	47	41	43
Sphère résidentielle	30	34	35
Sphère publique	23	25	22
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : INSEE - CLAP 2004

Unité : %

comme au niveau national. Leur contribution respective en Haute-Normandie s'élève à 7 % et 5,5 % des salaires.

Avec 23 % de la masse salariale, la part de la fonction publique dans l'économie régionale est très voisine de la moyenne nationale. Cependant, comparé aux autres régions de province, l'écart est un peu plus marqué. La Haute-Normandie fait partie, avec le Centre, les Pays de la Loire et Rhône-Alpes, des régions où la contribution de la sphère publique est la plus faible. La répartition de la masse salariale entre les trois composantes de la fonction publique est proche de la moyenne nationale. La

fonction publique d'Etat contribue à hauteur de 11 % aux salaires de la région, la fonction publique territoriale verse 7 % des salaires bruts et la fonction hospitalière 5 %.

## UNE ÉCONOMIE PLUS DIVERSIFIÉE DANS LES PÔLES URBAINS

Les trois grands domaines d'activité se répartissent différemment sur l'ensemble du territoire haut-normand. La sphère productive contribue le plus à la masse salariale quel que soit le degré d'urbanisation du territoire. Cependant, elle domine largement en dehors des pôles urbains, et surtout dans leurs couronnes où sa part est de 61 %. A l'inverse, l'économie résidentielle et la fonction publique sont plus présentes dans les pôles urbains qui bénéficient d'une économie plus diversifiée, irriguée par les trois sphères.

La distribution des salaires dans les trois fonctions publiques varie selon le

type de commune. La fonction publique d'Etat se répartit de manière plus uniforme sur l'ensemble du territoire régional. Sa part varie de 48 % dans les pôles urbains à 52 % dans la couronne de ces pôles. La fonction publique territoriale contribue le plus à la masse salariale dans les communes urbaines, en dehors des pôles où, au contraire, elle est la moins représentée. A l'inverse, la fonction publique hospitalière prévaut dans les pôles urbains et est moins présente dans les communes urbaines multipolarisées. La fonction publique d'Etat et la fonction hospitalière ont aussi un rôle important dans l'espace rural au travers des écoles, des hôpitaux locaux et des maisons de retraite.

## LA FONCTION PUBLIQUE MIEUX RÉPARTIE SUR LE TERRITOIRE EN SEINE-MARITIME

Une analyse géographique fine du territoire haut-normand fait apparaître une grande diversité en terme de ré-

### ESPACE URBAIN, ESPACE RURAL

**Espace à dominante urbaine** : ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées.

**Aire urbaine** : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

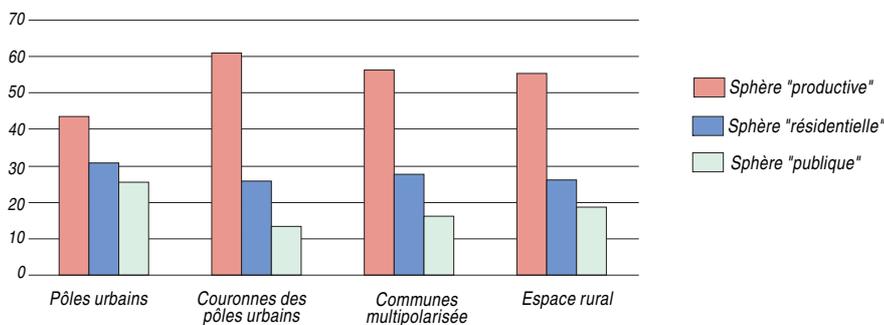
**Pôle urbain** : agglomération de communes offrant 5000 emplois ou plus.

**Couronne périurbaine** (d'un pôle urbain) : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

**Communes multipolarisées** : communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elle, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

**Espace à dominante rurale** : ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.

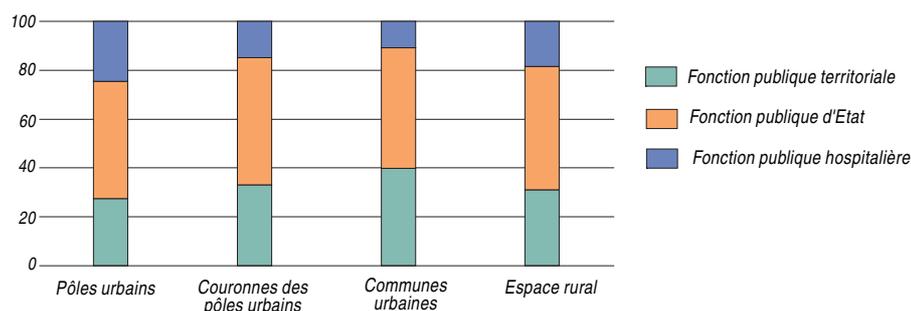
### RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE SELON LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET LA LOCALISATION DES EMPLOYEURS EN HAUTE-NORMANDIE



Source : INSEE - CLAP 2004

Unité : %

### RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DES COMPOSANTES DE LA FONCTION PUBLIQUE SELON LEUR LOCALISATION EN HAUTE-NORMANDIE



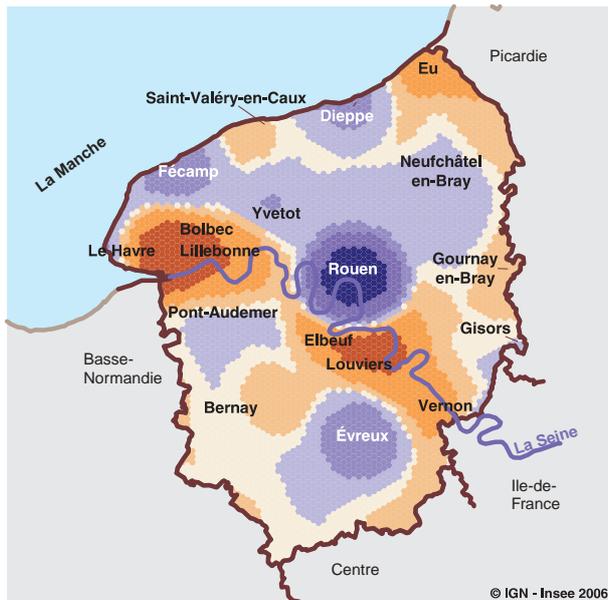
Source : INSEE - CLAP 2004

Unité : %

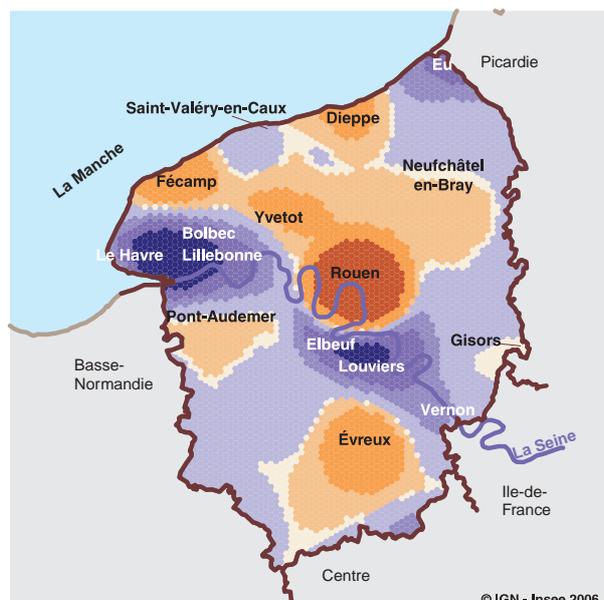
partition des salaires distribués. La sphère productive est plus développée que la moyenne régionale le long de la vallée de la Seine où sont implantés les principaux établissements de la chimie, de l'automobile et du raffinage et dans la Vallée de la Bresle, grâce à la présence de l'industrie du verre. Sur le littoral, la part de la sphère productive est plus forte à Penly et Paluel, en raison de la présence des deux unités de production d'énergie. L'apport de la sphère productive est également plus important que la moyenne autour de Vernon grâce à l'industrie aéronautique et autour de Bernay grâce au secteur de la parfumerie.

Le poids moyen de l'économie résidentielle varie à l'inverse de celui de la sphère productive. Son apport dans la masse salariale distribuée est surtout marqué au nord de la Seine dans une zone englobant Rouen, Fécamp et Dieppe (à l'exception de la zone littor-

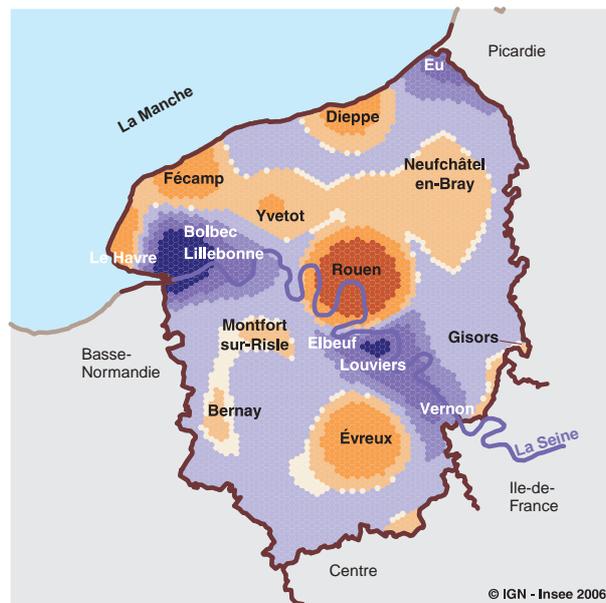
**RÉPARTITION DES RÉMUNÉRATIONS DE LA SPHÈRE "PRODUCTIVE" EN HAUTE-NORMANDIE EN 2004 \***



**RÉPARTITION DES RÉMUNÉRATIONS DE LA SPHÈRE "RÉSIDENTIELLE" EN HAUTE-NORMANDIE EN 2004 \***

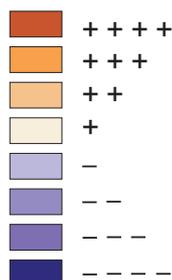


**RÉPARTITION DES RÉMUNÉRATIONS DE LA SPHÈRE "PUBLIQUE" EN HAUTE-NORMANDIE EN 2004 \***



**Note de lecture :** dans la zone centrée sur Rouen, la part des rémunérations versées par la fonction publique dans l'ensemble des rémunérations est supérieure à la part régionale. A l'inverse, dans la zone de Vernon, cette part est inférieure à la part régionale.

\* Écart lissé à la moyenne régionale des rémunérations



Source : INSEE - CLAP 2004

rale située entre Dieppe et Fécamp) ainsi que dans la zone allant de Rouen à Neufchâtel-en-Bray. La part de l'économie résidentielle est également plus importante que la moyenne régionale au sein d'une zone incluant Evreux et s'étendant jusqu'au sud du département de l'Eure. Les communes situées autour de Pont-Audemer bénéficient également d'un apport important de l'économie résidentielle quoique moins marqué.

L'économie de Rouen, préfecture de région, est particulièrement

marquée par les trois composantes de la sphère publique. La fonction publique d'Etat est fortement présente au travers des directions départementales et régionales des services de l'Etat et des établissements publics d'enseignement. La fonction publique territoriale est plus représentée grâce au Conseil régional de Haute-Normandie et au Conseil général de Seine-Maritime. La fonction santé est également plus développée à Rouen où est implanté le centre hospitalier régional.

La contribution de la sphère pu-

blique à l'économie est aussi plus forte que la moyenne dans une large zone s'étendant du nord-est de Rouen jusqu'à Neufchâtel-en-Bray et à l'ouest jusqu'à Fécamp en passant par Yvetot. Le Havre, Bernay et Dieppe, villes siège de sous-préfecture, bénéficient également d'un apport important de la fonction publique. Dans l'Eure, celle-ci est plus présente autour d'Evreux, préfecture de département et siège du Conseil général, et dans une moindre mesure dans un croissant allant de Bernay à Montfort-sur-Risle □

## ZOOM SUR LE PAYS DE CAUX-VALLÉE DE SEINE

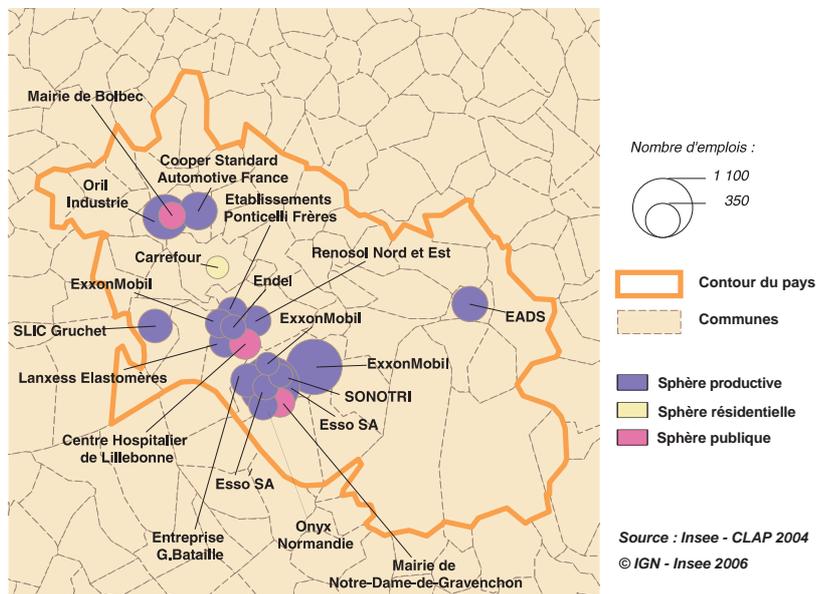


Situé entre Rouen et le Havre, le pays de Caux-Vallée de Seine est constitué d'une partie urbaine et industrielle le long de la Vallée du Commerce et d'une partie rurale et touristique autour de Caudebec en Caux. Il est constitué de 47 communes, dont 40 à dominante urbaine et comptait 66 000 habitants en 1999. Quatre unités urbaines structurent ce territoire : Lillebonne, Bolbec, Notre-Dame-de-Gravenchon et Caudebec-en-Caux.

Au cours de l'année 2004, 537 millions d'euros de salaires bruts ont été versés aux 21 000 salariés travaillant sur ce territoire. Le pays de Caux-Vallée de Seine fait partie des territoires haut-normands dont la forte orientation productive est associée à une faible contribution de l'économie résidentielle et de la sphère publique. Il possède une forte spécialisation dans le domaine de l'énergie, de la chimie et de la construction aéronautique. La chimie constitue de très loin le premier employeur industriel, avec 32 % des emplois de la sphère productive. Sept des vingt principaux établissements du territoire appartiennent à ce secteur. Les plus importants d'entre eux sont ExxonMobil Chemical, Oril Industrie et Cooper Standard Automotive France. Le groupe Esso est présent avec un très gros établissement de plus de 1 000 salariés. Les services aux entreprises sont aussi très développés. Figure également parmi les activités bien représentées sur le territoire la construction aéronautique, avec EADS Revina. Du fait de la présence de secteurs à haute technicité recourant à une main d'œuvre qualifiée, le poids de la sphère productive est encore plus important en termes de salaires : 67 % de la masse salariale a été versée par les établissements de cette sphère contre 47 % en moyenne régionale.

L'économie résidentielle représente 26 % des emplois et 17 % des rémunérations contre 29 % au plan régional. Seul un établissement de cette sphère fait partie des vingt premiers employeurs de la zone. Sur ce territoire ne comportant aucune ville siège de préfecture ou sous-préfecture, la fonction publique est plus faiblement présente, avec 19 % des emplois et 14% des rémunérations contre 22 % au plan régional. Il s'agit essentiellement d'emplois relevant de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière avec la présence du centre hospitalier de Lillebonne.

### LES 20 PRINCIPAUX EMPLOYEURS DU PAYS DE CAUX-VALLÉE DE SEINE



### ERRATUM

Le chiffre des entrées de navires au port de Rouen publié par l'Insee Haute-Normandie est erroné.

**Bilan 2005** - "L'année économique et sociale en Haute-Normandie" -

Cahier d'AVALE n° 73 - Juin 2006, "Les transports en Haute-Normandie en 2005".

Page 22, haut de la 3e colonne, il faut lire : "Enfin, le nombre de navires entrés au port de Rouen se maintient à un niveau pratiquement stable (3 500 arrivées)."

**AVALE n° 53**, mars 2006, "Premier bilan économique et social 2005 en Haute-Normandie", page 4, il faut lire :

#### LE TRAFIC DU PORT DE ROUEN

	2004	2005	Évolution 2004-2005 (%)
Nombre de navires entrés	3 499	3 474	- 0,7

Source : Port Autonome de Rouen



### LE FONCIER AGRICOLE EN 2005

Le bâti agricole a une grande importance économique et paysagère. Ce sujet fait actuellement l'objet d'une réflexion au Conseil économique et social tant national que régional. Aussi la connaissance des transactions immobilières est-elle primordiale.

L'année 2005 se caractérise par une baisse du nombre des transactions des terrains non bâtis : 4 585 ha contre 5 388 ha en 2004. Les prix des terres pratiqués par la SAFER\* aux agriculteurs restent stables mais ont quadruplé pour les collectivités et sociétés non agricoles. Cette pression sur le prix par les usagers non agricoles est aussi perceptible dans les transactions du foncier bâti où le lot moyen passe de 140 634 € en 2004 à 173 370 € en 2005 soit plus de 20 % d'augmentation par lot.

\* SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

Le bâti valorise le foncier / Direction régionale et départementale de l'agriculture et de la forêt ; Jacques Caron. - In : Agreste conjoncture Seine-Maritime. - (2006, avr.) : p. 4

### DÉFICIT DE PRÉCIPITATIONS

Mis à part une petite zone estuarienne, sur Evreux et en Vallée de Seine, la Haute-Normandie connaît actuellement un déficit pluviométrique compris entre - 10 et - 40 % : en avril 2006 et pour la troisième année consécutive la période de recharge s'achève par conséquent avec un net déficit. La situation, en termes de rapport à la normale, est redevenue celle qui prévalait en février. Les pluies importantes de mars n'ont pas été suffisantes pour rééquilibrer la situation. C'est le nord de la Seine-Maritime qui semble le plus touché.

Bulletin de situation hydrologique en Haute-Normandie / Diren Haute-Normandie. - (2006, avr.) : 4 p.

### LA POLLUTION ACIDE DE L'AIR EN HAUTE-NORMANDIE

Depuis les années 80, les lichens, ces végétaux souvent confondus avec les mousses, servent d'indicateurs biologiques pour mesurer la qualité de l'air environnant. En effet, les espèces présentes sur le terrain (trunks des arbres en particulier) renseignent sur la pollution acide de la zone.

Le réseau d'observation d'Air Normand comporte au total 244 placettes sur l'ensemble de la région ; il a été réactualisé au cours des années 2004 et 2005 avec un renforcement sur le département de l'Eure.

Globalement, les résultats sont bons : on observe même une amélioration principalement sur les secteurs rouennais et havrais depuis les derniers relevés de 2000. Quelques espèces rares, dont le lichen pulmonaire ont été repérées.

Suivi de la pollution acide de l'air par l'observation des lichens : bilan des mesures de l'année 2005. - In : L'Air Normand. - N° 43 (2006, fév-mars-avr.) ; 4 p.

Nelly LANNEFRANQUE  
 Corinne MARISSIAUX